

Communiqué de presse

Carte Avantages Jeunes : un projet BEJUNE voit le jour

La carte Avantages Jeunes part à la conquête des jeunes neuchâteloises et neuchâtelois ! Créé il y a 25 ans en France voisine et développé depuis cinq ans dans le Jura et le Jura bernois où il a su trouver son public, le dispositif Avantages Jeunes bénéficie d'un nouveau soutien du programme Interreg V A France-Suisse jusqu'en 2020 et devient BEJUNE en s'étendant à Neuchâtel. Dès septembre 2017, contre une participation annuelle de 15 francs, les moins de 30 ans des cantons du Jura, de Neuchâtel et du Jura bernois disposeront d'une carte unique, valable dans la zone concernée ainsi que dans la région Bourgogne - Franche-Comté, en France voisine.

Valable durant douze mois, du 1^{er} septembre au 31 août, la carte Avantages Jeunes s'adresse à tous les moins de 30 ans, quel que soit le statut du/de la jeune. Elle offre aux titulaires la possibilité de bénéficier de gratuités et de réductions dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture, des sorties et dans certaines boutiques sur l'ensemble du territoire concerné (Jura, Jura bernois, Neuchâtel et région Bourgogne - Franche-Comté). La carte Avantages Jeunes est composée d'une carte personnalisée, d'un livret présentant les offres auxquelles a accès le titulaire, ainsi que d'un espace personnel sur Internet proposant des actions spécifiques.

Le succès de la carte Avantages Jeunes, tant côté France (110'000 titulaires) que côté Suisse (2'000 titulaires, 200 partenaires et 400 offres) a poussé le dispositif à s'étendre au canton de Neuchâtel. Dans ce cadre, les délégués cantonaux neuchâtelois et jurassien à la jeunesse et le Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel se sont alliés à leurs homologues français avec l'aide financière du programme Interreg V A France-Suisse (2014-2020). Outre l'élargissement du territoire couvert par la carte Avantages Jeunes, le projet BEJUNE a pour objectifs de dynamiser les échanges intercantonaux et transfrontaliers, au travers d'actions visant à encourager la mobilité durable, par exemple le covoiturage et le transport collectif lors de manifestations socioculturelles.

L'élargissement du dispositif Avantages Jeunes permet aux partenaires de renforcer leur visibilité au sein de l'espace formé du Jura, du Jura bernois, de Neuchâtel et de la région Bourgogne – Franche-Comté, géré par un réseau de proximité parfaitement à même de comprendre les besoins des partenaires et des bénéficiaires. En échange d'un avantage exclusif, les partenaires bénéficient en outre d'un outil unique qui est gratuit, réactif et flexible. Pour les organismes ou boutiques intéressés, il suffit de contacter l'équipe en charge de la promotion et de la recherche de nouveaux partenaires.

Contact Jura/Jura bernois :
Sandra Vauchy
032 420 52 76

Contact Neuchâtel :
Luana Di Trapani
032 717 73 80

Pour tout complément d'information :

- Alain Berberat, délégué interjurassien à la jeunesse, tél. 032 420 52 73 ou 079 104 63 41 ;
- Sylvain Ghirardi, chef du Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 73 81 ;
- Alex Pedrazzi, délégué à la jeunesse du Canton de Neuchâtel, tél. 032 889 85 41 ou 079 682 58 54 ;
- www.avantagesjeunes.com

Delémont, La Neuveville, Neuchâtel, le 10 mars 2017